

« TRAVAILLEURS DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ-VOUS » (Karl Marx)

# Lutte ouvrière

Île de La Réunion

Bi-mensuel de Lutte ouvrière N° 56

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Supplément au journal Lutte ouvrière N° 2636 - Prix : 1€

## Migrants Sri-Lankais

La vraie menace c'est le capitalisme !

Page 8

Vergoz ou la mouche du coche

Page 3

À propos de l'intervention du maire PCR de Sainte-Suzanne à la réunion des maires de l'Outre-mer à l'Élysée

Page 4

**Loi anticasseurs** : une loi antimanifestations

Page 5

## GHER

Les dirigeants du CHU et de l'ARS veulent faire payer leurs erreurs de gestion au personnel hospitalier

Page 11

## Maurice

Des milliers d'emplois menacés dans le textile

Page 12

# Le grand débat, une mascarade



## Comédie franco-italienne : un avant-goût de la campagne des Européennes

Rien ne va plus entre les gouvernements français et italien ! Parce que le vice-Premier ministre italien a rencontré des gilets jaunes en France, Macron a décidé de rappeler son ambassadeur à Rome, chose inédite depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Cette montée de testostérone s'inscrit dans une longue série de provocations verbales entre les deux gouvernements. Macron a parlé du gouvernement italien comme de « la lèpre nationaliste ». En réponse, Salvini, le sulfureux leader de la Ligue du Nord, a désigné Macron comme « un très mauvais président qui gouverne contre les Français »... Alors, comme l'a dit Griveaux, le gouvernement a voulu « sonner la fin de la récréation » !

C'est peut-être la fin de la récréation, mais ce n'est pas la fin de la comédie. Car à l'approche des Européennes, chacun des protagonistes a intérêt à la faire durer. Macron veut se faire reconnaître comme le champion de l'idée européenne, du libéralisme et d'un prétendu humanisme ouvert sur le monde. À l'opposé, Salvini et derrière lui Le Pen ont pris pour fonds de commerce le souverainisme et la lutte contre l'immigration. Ils se servent mutuellement de faire-valoir.

Tous deux partagent la même stratégie : remplacer le clivage gauche-droite par celui opposant les anti et les pro-Européens.

Pendant près d'un siècle, le PS et le PCF qui prétendaient représenter les intérêts des travailleurs ont fait croire que la lutte de classe s'exprimait électoralement dans l'opposition gauche-droite. Ils ont imposé l'idée que, quand on appartenait au monde du travail, il fallait éliminer la droite et toujours voter à gauche.

C'est ainsi que les classes populaires ont contribué à élire des Mitterrand-Hollande des années durant, pour finalement se rendre compte que rien de fondamental ne différenciait leur politique de celle des Chirac-Sarkozy. Eh bien, sous couvert d'opposition irréductible sur l'Europe ou l'immigration, les Macron et Le Pen voudraient enfermer les travailleurs dans le même type de piège !

Les uns sont partisans de l'Europe, les autres se disent souverainistes, mais ils sont, les uns comme les autres, des partis bourgeois. Ils sont les défenseurs de la propriété privée capitaliste et de l'exploitation. Ils raisonnent du point de vue des affaires de la bourgeoisie et, au pouvoir, ils défendent toujours la prospérité de cette minorité richissime contre les intérêts élémentaires des travailleurs et de la population.

Les gouvernements nationalistes qui font l'admiration de Le Pen, que ce soit le gouvernement italien ou celui d'Orban en Hongrie, mènent une politique antiouvrière qui n'a rien à envier à celle de Macron.

Dernièrement, Orban a autorisé les patrons à cumuler jusqu'à 400 heures supplémentaires par salarié avec la possibilité de les payer jusqu'à trois ans plus tard ! Quant à l'attelage Salvini-Di Maio, il s'emploie à flexibiliser le marché du travail et déroule le tapis rouge au grand patronat, exactement comme Macron.

Même en matière d'immigration, l'opposition entre ces deux camps n'est que de façade. Salvini s'est distingué dans l'ignominie en interdisant aux bateaux de secours aux migrants d'accoster en Italie. Macron n'a pas manqué de lui faire la leçon. Mais lui, qui se pose en humaniste, n'accepte les migrants qu'au compte-gouttes et ferme totalement ses frontières aux migrants économiques !

Macron a refusé tout geste de solidarité pour aider l'Italie à accueillir les 750 000 personnes qui y sont arrivées ces dernières années. Pire, il a rétabli la frontière à Vintimille, contraignant les migrants qui ont déjà risqué leur vie en traversant la Méditerranée à la risquer de nouveau en franchissant les Alpes à pieds. Autant dire que sa politique est aussi criminelle que celle de Salvini.

La comédie jouée par Macron avec le gouvernement italien est une répétition de celle qu'il jouera aux Européennes avec Le Pen. Ils ramèneront tous les problèmes à l'Europe et à l'immigration pour masquer la responsabilité de la bourgeoisie dans la crise actuelle.

Le monde du travail est écrasé par le grand capital. Le droit à vivre dignement, travailler, se nourrir et se loger correctement ne peut être imposé qu'en s'attaquant à la classe capitaliste et à son pouvoir. Ce sont ces objectifs et ces perspectives que défendra la liste « Contre le grand capital, le camp des travailleurs », présentée par Lutte ouvrière et conduite par Nathalie Arthaud.

## Référendum : à chacun sa bonne question



Macron espère redorer son blason avec un référendum. Il se poserait ainsi en grand rénovateur de la démocratie. Mais encore faut-il trouver la bonne question. De là découlent

toutes ses hésitations. La question, et surtout la réponse, doivent être sans conséquence, sinon on risque la crise politique, comme en Grande-Bretagne après le référendum sur le Brexit. Il faut pourtant qu'il semble y avoir un enjeu réel, sinon on s'inflige le ridicule de l'abstention massive, comme Chirac en 2000 (référendum sur la durée du mandat présidentiel, 70 % d'abstention). Il ne faut pas que les électeurs puissent s'en servir pour désavouer le gouvernement, comme ce fut le cas pour de Gaulle en 1969, démissionnant après un référendum perdu. Et il faut, quand même, que la question ou les questions aient un minimum de rapport avec celles posées par les gilets jaunes.

Il semble donc que cela phosphore dur en haut lieu pour trouver la bonne question, la bonne date, le bon prétexte, le bon enrobage pour cet exercice de tromperie électorale. Il n'est pas certain que, tout couverts de diplômes et tout dressés à mentir qu'ils soient, les docteurs en politique parviennent à mettre sur pied leur référendum miraculeux.

Pour les travailleurs, c'est beaucoup plus simple : la bonne question se pose chaque mois, vers le 10 ou le 15, ou même chaque soir, en regardant le journal télévisé, lorsqu'on se dit que, décidément, on ne peut plus continuer comme ça.

## Vergoz ou la mouche du coche

Au cours du grand débat entre Macron et les élus de l'Outre-mer le 1er février, Michel Vergoz le maire de Sainte-Rose, n'a pas pu s'empêcher de taper sur les fonctionnaires en remettant un fois de plus en cause leur dite « sur-rémunération » que touchent d'ailleurs uniquement les titulaires.

Pour Vergoz, la prime de vie chère serait la principale cause ...de la vie chère à La Réunion !

Selon lui, il faudrait « l'harmonisation des revenus », vers le bas, cela s'entend. « Nous commettons une grave erreur à repousser ce débat à chaque fois » a affirmé le socialiste Michel Vergoz également sénateur, qui déclarait déjà en 2014 dans un rapport écrit avec son collègue Eric Doligé, que : « Il nous paraît en effet important de ramener le montant des sur-rémunérations au véritable différentiel du coût de la vie entre les outre-mer et l'hexagone. »

Si Macron cherchait une raison pour justifier la cherté de la vie à La Réunion, les paroles de Vergoz ne pouvaient pas mieux tomber.

Macron a donc saisi la balle au bon et a répondu devant l'assemblée des élus qu' « il faut penser une transition sur dix ans et savoir comment progressivement s'en sortir » (de la prime de vie chère).

Pour Macron et ses dévoués sous-fifres comme Vergoz, la vie chère n'est pas due aux prix exorbitants que pratiquent les grandes surfaces, les concessionnaires de l'automobile, les vendeurs de pièces détachées, les sociétés immobilières, etc. et bien sûr

pas non plus aux patrons qui versent à la grande majorité des travailleurs de salaires tellement bas que ceux-ci se retrouvent dans le rouge à chaque fin de mois.

Non, les fonctionnaires ne sont pas responsables de la vie chère. Comme tous les travailleurs, ils contribuent, au contraire, à créer les richesses que s'accaparent les capitalistes.

Ce sont ceux-là qui nous coûtent cher !

### PROCHAINES RENCONTRES AVEC LES MILITANTS DE LUTTE OUVRIÈRE

**MARCHÉ DE SAINT-BENOÎT  
SAMEDI 16 FÉVRIER de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DU CHAUDRON  
DIMANCHE 17 FÉVRIER de 8H30 à 10H00**

**MARCHÉ DE SAINT-PIERRE  
SAMEDI 2 MARS de 9H00 à 10H30**

**MARCHÉ DE SAINT-ANDRÉ  
VENDREDI 15 MARS de 8H30 à 10H00**

## À propos de l'intervention du maire PCR de Sainte-Suzanne à la réunion des maires de l'Outre-mer à l'Élysée



Invités par Macron à s'exprimer dans le cadre du Grand Débat, plusieurs dizaines de maires de l'Outre-mer, dont une douzaine de La Réunion, se sont rendus le 1er février à l'Élysée.

Maurice Gironcel, maire communiste de Sainte-Suzanne et président du PCR, y est intervenu le premier.

Après une déclaration liminaire rappelant que les communes d'Outre-Mer faisaient les frais d'une politique discriminatoire par rapport aux départements français métropolitains en matière de solidarité financière de l'État (83 euros par habitant pour les régions de France, contre 38 euros par habitant pour les Régions d'Outre-mer - voir même 25€ pour la Guyane) avec proportionnellement trois fois plus de chômeurs, un nombre considérable d'illettrés, un manque criant d'infrastructures de proximité, et des prix à la consommation parfois multipliés par deux, voire trois, par rapport à la métropole, il a non pas mis en cause les capitalistes de l'import-export et ceux qui dirigent les grandes entreprises commerciales capitalistes, mais a considéré que la cause de la vie chère provenait de ce que La Réunion était contrainte d'appliquer des lois décidées à 10 000 kilomètres et ne tenant

pas compte des spécificités de ce département ultra marin.

Il s'est alors prononcé pour la mise en place d'une « *Conférence Territoriale élargie à toutes les forces vives, et aux Gilets Jaunes, pour définir ensemble l'avenir de La Réunion* » ajoutant que « *Les Réunionnais ont un avis, une expertise sur les sujets qui concernent leur territoire ; sociaux, économiques, culturels, d'éducation, d'énergie, environnementaux et d'insertion dans la zone de l'Océan Indien* ».

Combien de fois ce constat a-t-il été dressé depuis des décennies ? Que d'Assises de l'Outre-mer se sont tenues, que de livres blancs et bleus bourrés des chiffres de la pauvreté et du retard de développement des classes populaires ont été rédigés ? Pour quel résultat ?

Les hommes politiques qui tiennent à leurs sièges dénoncent en cœur les difficultés qui frappent leurs électeurs. Mais pour mieux préserver les intérêts de la bourgeoisie locale, classe à laquelle ils appartiennent ou veulent s'identifier, ils désignent Paris comme responsable.

Certes, c'est le pouvoir central qui édicte les lois et les règlements. Mais au service de qui ? Au service du grand capital, des gros actionnaires et des banquiers dont il est le fondé de pouvoir. Les classes populaires de l'outre-mer comme de métropole sont réduites à la portion congrue par le capitalisme assoiffé de profit et prédateur de la société.

Il ne se passe pas de jour sans que des travailleurs doivent se défendre contre les licenciements, la non application des conventions collectives, l'humiliation aux guichets pour un emploi ou une allocation... Les conditions d'existence, de logement, de transport usent les corps et les esprits, gâchent la vie collective.

Les Gilets jaunes ont demandé où va l'argent ? Et oui, où va l'argent des super profits de Total, de Vinci et autres réalisés sur l'exploitation des

travailleurs et la captation de fonds publics ? Qui est responsable de la pompe à fric ? Pour le combattre il faut le nommer : c'est le capitalisme qui ruine la société.

La classe politique réunionnaise est trop pleutre pour cela. Dans les salons dorés de l'Élysée le « communiste » Gironcel s'est comporté plus comme le vassal venant prêter allégeance à ses seigneurs que comme le héraut des classes révoltées contre l'exploitation.

Ce n'est pas genou en terre, mais presque, qu'il est venu solliciter une « Conférence territoriale », cocon filien rêvé pour une pseudo réconciliation de tous les réunionnais, aux intérêts diamétralement opposés.

C'est le Medef Réunion qui doit se frotter les mains. La Réunion dans l'Océan indien c'est un tremplin pour la chasse aux niches de profits. Les capitalistes espèrent pouvoir se lancer dans leurs funestes petites magouilles en étant tranquilles sur le front des revendications des travailleurs.

Le monde du travail a un besoin impérieux d'une toute autre perspective.

Une vraie politique communiste consisterait certes à faire en sorte que le pouvoir de décision s'exerce le plus localement possible, mais que ce pouvoir soit celui de la classe ouvrière et non celui de la bourgeoisie !

---

### Olivier Hoarau se contente de peu

Olivier Hoarau, le maire PLR du Port, est revenu satisfait de sa participation à la grande mascarade de Macron. Il est ressorti de l'Élysée avec en poche la promesse que lui a faite Macron de créer dans sa ville 137 emplois financés par l'État et le Conseil départemental, dans le cadre du plan « zéro chômeur ».

Quelques dizaines de contrats aidés, dans une ville où le taux de chômage atteint 38 % ! C'est pour rire ?

## Loi anticasseurs : une loi antimanifestations



La loi anti-casseurs de Castaneur a présentée fin janvier au Parlement pour premier objectif de montrer à l'opinion réactionnaire que le gouvernement ne se laisse pas déborder par la contestation et le désordre. Elle multiplie les moyens de répression. L'article le plus emblématique autorise les préfets à interdire de manifestation qui bon leur semble, pourvu qu'ils puissent l'accuser de menacer

l'ordre public. Tout individu accusé d'avoir commis des violences lors de manifestations précédentes, même s'il n'a pas été condamné par la justice, pourra donc se voir interdire de manifester, et ce sur tout le territoire national.

La nouvelle loi permet aussi à la police de fouiller les bagages et les voitures sur les lieux d'une manifestation ou à ses abords immédiats.

Et les milliers de personnes cherchant à se protéger les yeux et le visage des gaz lacrymogènes et des projectiles de la police seront désormais menacées de 15 000 euros d'amende et d'un an d'emprisonnement pour avoir dissimulé leur visage. Et elles pourront être jugées en comparution immédiate si elles refusent de se disperser sur l'ordre de la police.

Cerise sur le gâteau, la loi permet aussi à l'État d'obliger une personne à payer pour les réparations de dégâts causés lors d'une manifestation, et ce, même si elle n'a pas été condamnée par la justice.

Le fichage et l'arrestation de manifestants, voire l'interdiction de manifestations, font depuis toujours partie des méthodes utilisées par l'État et sa police, souvent bien au-delà de ce que la loi autorise.

Avec son texte, que 50 députés LRM ont d'ailleurs refusé de voter, le gouvernement aggrave encore l'arsenal répressif destiné à défendre un ordre social de plus en plus injuste et violent.

## Baisse de la TVA : aux capitalistes de payer l'impôt !

Une des revendications exprimées dans le mouvement des gilets jaunes est la baisse, voire la suppression de la TVA sur les produits de première nécessité.

La TVA est l'impôt le plus injuste avec la CSG puisqu'ils ne sont pas progressifs. Elle représente près de la moitié des recettes fiscales de l'État. Parmi les quatre taux de TVA (20 %, 10 %, 5,5 % et 2,1 %), celui qui rapporte le plus est le premier, qui s'applique à la plupart des produits et services, et constitue 80 % des recettes de TVA. Autant dire que le taux de 5,5 %, appliqué aux produits de première nécessité, alimentaire, hygiène féminine, équipements liés aux handicaps, livres, abonnements au gaz et à l'électricité..., n'est pas le plus payant pour les finances pu-

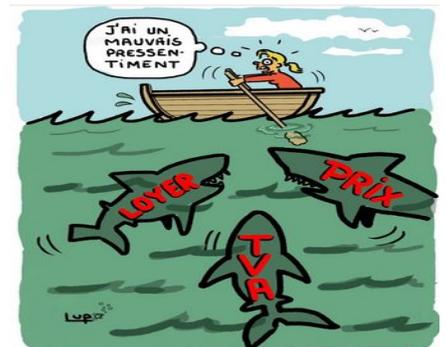
bliques.

Cela n'empêche pas le ministère de l'Économie d'arguer que, pour 11 milliards d'euros de manque à gagner pour l'État en cas de suppression de la TVA à 5,5 % sur l'ensemble de ces produits, le gain pour la population serait très faible, dilué qu'il serait sur l'ensemble des consommateurs. Le bel argument ! Avec la suppression de l'ISF et la flat tax, l'État perd sans sourciller près de 5 milliards ; il est vrai que c'est de façon moins diluée, puisque cela ne profite qu'aux 1 % les plus riches...

La TVA et la CSG rapportent, avec l'impôt sur le revenu et les autres impôts payés par les ménages, c'est-à-dire majoritairement les travailleurs, chômeurs et retraités, 60 % des rentrées fiscales, soit presque 400

milliards d'euros. La fraude fiscale du grand patronat – sans parler de l'optimisation légale – elle, en a soustrait en 2018 entre 80 et 100 milliards.

Ce serait pourtant aux capitalistes, à la classe bourgeoise, de financer l'État. Car c'est lui qui, par toute sa politique, leur permet d'accumuler profits et richesses grâce au travail de millions de salariés.



## Prime d'activité : l'art d'accommoder les miettes

Macron, sous la pression de la contestation des gilets jaunes, avait annoncé en décembre une augmentation de 100 euros pour les salariés au smic, « sans qu'il en coûte un euro aux employeurs » précisait-il, ce qui suffisait à flairer l'entourloupe. L'annonce que la hausse en question était basée sur la revalorisation automatique du smic et sur le cumul de la revalorisation déjà prévue de la prime d'activité confirmait rapidement qu'il s'agissait d'une manipulation. Cela revenait à verser en une fois la hausse de 80 euros prévue sur quatre ans. Même si ces quelques dizaines d'euros supplémentaires par mois sont bienvenus pour ceux qui les touchent, l'augmentation véritable du smic est

bien plus faible.

L'élargissement du nombre des bénéficiaires de la prime d'activité est tout aussi relatif : les salariés touchant jusqu'à 1,5 fois le smic auraient désormais accès à la prime. Mais les critères d'attribution et les paramètres de calcul font que, d'après la Caf elle-même, près de 45 % des travailleurs au smic en sont exclus. En effet, l'attribution dépend des revenus du foyer, de sa composition, du versement d'autres prestations sociales, de l'âge des membres du foyer, etc.

Le système de la prime d'activité, censé valoriser le travail, pousse l'absurde au point que les salariés les plus précaires et les plus mal lotis,

dont les revenus n'atteignent pas la moitié du smic, n'y ont pas droit, pas plus que les personnes en situation de handicap ou cumulant un petit boulot et une pension d'invalidité par exemple, tandis que les chômeurs doivent se contenter de leurs allocations.

Le gouvernement a prétendu répondre aux revendications de pouvoir d'achat par ce tour de passe-passe sur la prime d'activité. Mais par cette dernière, augmentée ou non, élargie ou non, l'État permet surtout au patronat de continuer à verser à des millions de travailleurs des salaires insuffisants pour vivre.

## Vous avez dit pouvoir d'achat ?

Depuis le 6 février, bon nombre de bénéficiaires de l'allocation logement ou de l'AAH (Allocation adulte handicapé) interviennent sur les radios locales pour dire leur mauvaise surprise. Les montants de ces allocations diminuent de 5 euros, voire plus.

Le RSA et de la prime d'activité étant pris en compte dans le calcul des APL et de l'AAH, leur récente faible revalorisation aurait automati-

quement entraîné une baisse de ces prestations versées par la CAF.

Les fameux 100 euros, accordés par Macron à la suite du mouvement des Gilets Jaunes en novembre et en décembre, étaient sensés apporter du pouvoir d'achat aux familles les plus modestes. Ils s'avèrent être en fait une entourloupette du gouvernement qui prend l'argent dans la poche droite des travailleurs pour remettre dans leur poche gauche.

Preuve est faite une fois de plus que les classes populaires ne peuvent pas faire confiance à ce gouvernement au service exclusivement des riches.

Les travailleurs, les chômeurs, les retraités ne pourront obtenir une augmentation substantielle de leur pouvoir d'achat que par la grève dans les entreprises et les manifestations massives.

## Viande avariée : la vraie maladie, c'est le profit

Près de trois tonnes de viande d'animaux malades provenant d'un abattoir polonais ont été exportées dans une dizaine de pays européens, dont 800 kg rien que pour la France.

Le scandale a été dévoilé par un journaliste d'une chaîne de télévision polonaise qui a travaillé dans cet abattoir. Cela n'a pas empêché le ministre français de l'Agriculture de se vanter de « l'efficacité de notre dispositif de traçabilité et de contrôle sanitaire en France ». Mais si ce journaliste polonais n'avait pas fait son enquête, les autorités sanitaires européennes et françaises n'auraient sans doute jamais eu vent de la fraude. Le gouvernement français a

d'ailleurs reconnu avoir eu connaissance de l'information par la presse.

Dans tous les États européens, et pas seulement en Pologne, les moyens consacrés aux services de sécurité sanitaire des aliments sont largement insuffisants pour garantir un réel contrôle. En France, le nombre de personnes effectuant des inspections a baissé de 37 % entre 2014 et 2017, d'après l'ONG Foodwatch.

Pour toutes ces raisons, que la viande soit d'origine française ne met pas les consommateurs à l'abri, comme le démontre la succession de scandales qui ont fait l'actualité ces dernières années : les steaks hachés à

la bactérie E-Coli produits en 2011 par une société située en Haute-Marne, la fraude à grande échelle entre 2010 et 2012 sur les contrôles à la salmonelle dans les abattoirs de porc de la coopérative bretonne Cooperl, etc.

Il en est de la viande comme de tous les autres produits vendus sur le marché, l'étiquette ne garantit ni sa provenance réelle, ni sa qualité. Tant que l'économie sera organisée exclusivement pour alimenter les profits d'une poignée de capitalistes, les scandales alimentaires ne cesseront de se succéder les uns aux autres.

## La loi du silence

D'après le ministère de l'Intérieur, en 2018, le nombre de plaintes pour viol ou agression sexuelle a augmenté de 19 % en France. Cela est sans doute à mettre sur le compte du mouvement #Nous Toutes, qui a encouragé les femmes à porter plainte.

Le même rapport reconnaît cependant que, sur la période 2011-2017, seules 17 % des victimes de violences sexuelles

avaient fait le déplacement en commissariat ou gendarmerie pour dénoncer les faits et que, parmi elles, 13 % seulement avaient porté plainte. Quant aux condamnations, rappelons que

leur nombre n'a cessé de baisser ces dix dernières années d'après un rapport du ministère de la Justice publié il y a quelques mois.

### Mal-logement en France et à La Réunion : un fléau qui s'aggrave

En France, quatre millions de personnes sont privées de logement ou sont mal logées. Au total, 12,1 millions sont touchées à des degrés divers par la crise du logement, d'après le rapport annuel de la fondation Abbé-Pierre. A la Réunion, la même fondation estime à 81 600 le nombre de personnes mal logées, soit 9,6 % de la population. Mais il faut rajouter à cela 260 000 personnes, un tiers de la population, qui vivent dans des logements trop petits. La crise du logement continue de s'aggraver.

Les constructions ne sont pas destinées prioritairement aux milieux populaires, d'abord parce peu de chantiers sont destinés à des logements sociaux, et aussi parce que ceux-ci « *sont non seulement insuffisants en nombre mais également inadaptés aux ressources des ménages* », comme le note le rapport de la fondation. Des loyers plafonds sont en principe prévus mais, même dans la catégorie la moins chère des HLM, 48 % des loyers les dépassent.

Se loger devrait être un droit élémentaire et garanti à tous. Mais, du fait des bas salaires, de la précarité de nombreux emplois et du chômage, des millions de personnes continuent d'en être privées.



**75 000 femmes violées par an, ça fait beaucoup pour des « cas isolés »**

Facebook

### Policiers violeurs : enfin condamnés

Jeudi 31 janvier, la cour d'assises de Paris a condamné à sept ans de prison les deux policiers de la BRI (Brigade de recherche et d'intervention) pour le viol d'une touriste canadienne dans les locaux du 36, quai des Orfèvres, en 2014.

Les deux hommes ayant bénéficié d'un non-lieu en juillet 2016, il aura fallu près de cinq ans pour que la jeune femme obtienne qu'un procès puisse avoir lieu. Son combat n'est pas terminé, puisque les avocats des policiers ont fait appel.

Durant les trois semaines du procès, rien n'aura été épargné à la plaignante, interrogée cinquante heures au total. Les avocats des policiers ont tout tenté pour la discréditer : interrogatoires insistants sur les talons et les collants résille qu'elle

portait le soir du viol ; mises en doute du caractère non-consenti des rapports sexuels, sous prétexte qu'elle n'a « *pas crié* » ; évocations de ses problèmes de couple avec son ex-mari ; intimidations devant « *la gravité des accusations* » portées contre « *des policiers d'élite* »... Comme l'a dit son avocate : « *Les accusés n'ont eu de cesse d'inverser les rôles et de faire de cette femme une criminelle. Cette inversion nous a menés à ce que je craignais : le procès de la victime.* »

La façon dont s'est déroulé le procès montre combien encore aujourd'hui il faut d'énergie et de courage à une femme victime de viol pour parvenir à faire condamner ce crime par un tribunal.

## Migrants Sri-Lankais : la vraie menace c'est le capitalisme !



Lundi 4 février un nouveau bateau de migrants a été intercepté en mer, au large de Saint-Philippe, avec à son bord 72 Sri-Lankais. Ceux-ci ont accosté au Port le lendemain, escortés par la gendarmerie.

Ces nouveaux migrants arrivent environ deux mois après 69 autres de leurs compatriotes arrêtés entre le 14 et 26 décembre dernier.

Comme pour les précédents, les Sri-Lankais ont été emmenés en « zone d'attente » à Gillot pour certains et dans des hôtels pour d'autres, afin de subir des entretiens à l'issue desquels l'Ofpra (Office français de protection des réfugiés et apatrides) prend la décision de les autoriser à entrer sur le territoire ou non. Comme en décembre, les avocats venus pour assister les migrants, se sont heurtés au refus des autorités qui ont prétexté que les migrants n'avaient pas formulé explicitement et légalement leurs demandes d'assistance.

En dix mois, six bateaux venant du Sri-Lanka ont tenté de rejoindre La Réunion et cinq ont réussi. Au total 155 migrants ont

pu atteindre l'île et ont demandé asile. Sans compter les nouveaux arrivants, 66 d'entre-eux sont dans l'attente de la décision de l'Ofpra et du ministère de l'Intérieur qui délivrent le droit d'asile. En cas de refus définitif, les quelques dizaines d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont parcouru 4000 kilomètres pendant plus de 20 jours seront reconduits dans leur pays d'origine comme l'ont été 7 d'entre-eux début janvier.

Les arrivées successives de Sri-Lankais à La Réunion alimentent la presse locale et nationale. Certains journaux parlent de La Réunion comme d'une « terre promise » ou d'un « nouvel Eldorado » pour les Sri-Lankais.

Mais si ceux-ci mettent le cap sur La Réunion, c'est surtout comme le précise la Cimade, qu'« avec le durcissement de la politique migratoire de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, la France, avec la Réunion, devient le pays potentiellement le plus accueillant et sécurisé de la zone... ».

Les Sri-Lankais ne sont pas des migrants « économiques » comme on dit. Ce sont des per-

sonnes qui craignent pour leur vie à cause des persécutions ethniques ou religieuses. Certains abandonnent même maison et travail pour échapper à la mort ; pour entreprendre le périlleux périple, ils doivent, selon les récits relatés dans la presse, verser aux passeurs sans scrupules entre 480 euros et ...5000 euros.

Ensuite pour ceux qui sont admis sur le territoire, avec des sauf-conduits valables parfois une semaine seulement, ils ne peuvent compter que sur les dons individuels et des associations qui leur apportent nourriture et vêtements. Une solidarité précieuse même si certains peuvent toucher (au bout de 21 jours après l'enregistrement de la demande d'asile) l'allocation pour demandeur d'asile (l'ADA) de 6,80 euros par jour pour une personne seule, ce qui est bien loin des prétendus gros montants dénoncés par certains dans la presse ou sur les ondes radios.

De même, il est faux de prétendre que La Réunion est envahie par les vagues migratoires car non seulement, les autorités accordent peu de permis de séjour et des droits d'asile aux étrangers qui débarquent en s'empressant au contraire de les reconduire à la frontière, mais le pourcentage d'étrangers (quasiment tous en situation régulière) est très faible, moins de 3 %.

Mais qu'à cela ne tienne, ceux qui s'acharnent à fabriquer des peurs et à désigner des boucs émissaires ont un objectif : détourner la colère des véritables responsables de la crise et de la misère et maintenir en place, de la façon la plus barbare qui soit, le capitalisme.

Or, tant que le capitalisme continuera à faire des ravages sur la planète, des hommes et des femmes continueront à fuir les dangers et chercheront à se mettre en sûreté quelque part.

## Josette Audin : le combat contre un crime colonial



Josette et Maurice Audin

Josette Audin est morte le 2 février à l'âge de 87 ans, quatre mois à peine après qu'un Président de la République française a enfin reconnu que son mari, Maurice Audin, militant communiste et anticolonialiste, a été « torturé puis exécuté par des mi-

litaires qui l'avaient arrêté à son domicile ».

C'était en 1957, en pleine guerre d'Algérie. Josette et Maurice Audin vivaient à Alger, y enseignaient les mathématiques et étaient membres du Parti communiste algérien dans lequel ils militaient pour l'indépendance du pays.

En juin, Maurice Audin était arrêté à leur domicile par des militaires français. Il n'a jamais réapparu. Trois semaines après son arrestation, il était déclaré avoir disparu après s'être évadé lors d'un transfert et cette fable est restée jusqu'en 2014 la version officielle de sa mort. Mais dès le mois de juillet 1957, Josette Audin portait plainte pour homicide volontaire devant l'évidence que son mari avait été torturé et abattu par l'armée française. Cette armée coloniale qui était alors au service d'un État dirigé par Guy Mollet, dirigeant

de la SFIO, l'ancêtre du Parti socialiste, torturait et assassinait ceux qui combattaient pour l'indépendance de la population algérienne

Josette Audin a poursuivi pendant toute sa vie le combat pour que soit reconnu le crime d'État dont son mari a été la victime. Mais il a fallu attendre plus de soixante ans pour ce faire. En 2014, François Hollande reconnaissait que l'armée avait menti et que Maurice Audin était mort en détention. Quatre ans plus tard, par la voix d'Emmanuel Macron, l'État français acceptait enfin de formuler l'évidence.

Soixante ans après cet assassinat, les tortionnaires et leurs témoins ont bientôt tous disparu et ne craignent plus rien. Mais l'État de la bourgeoisie impérialiste est toujours là, et toujours prêt à recourir aux mêmes méthodes.

## Les difficultés de L'Humanité : pour une presse ouvrière militante

Le 7 février, le tribunal de commerce de Bobigny a placé en redressement judiciaire le quotidien *L'Humanité*.

Lors de l'audience qui a précédé, Patrick Le Hyaric, directeur de *L'Humanité*, avait indiqué qu'aucune banque n'avait voulu s'engager à ses côtés. Il avait dénoncé le fait que l'aide de l'État à son journal avait diminué d'un million d'euros depuis la fin 2015.

Les difficultés financières de *L'Humanité* s'inscrivent certes dans celles de la presse papier en général, face au numérique, mais elles reflètent surtout la baisse d'audience et le recul militant du Parti communiste, dont le quotidien a été l'organe central pendant des dizaines d'années. Et sa politique en a été la cause principale.

Quand *L'Humanité* a été fondée en 1904 par Jean Jaurès, il s'agissait d'un journal de combat visant à mettre fin à l'exploitation et la barba-

rie capitalistes. Devenu organe du Parti communiste en 1921, il concentra la haine de la bourgeoisie en raison de son combat pour la révolution socialiste mondiale, son rejet du colonialisme comme de toute participation à des gouvernements dans le cadre du capitalisme.

Devenu stalinien, le Parti communiste abandonna une politique révolutionnaire. Mais, malgré ses reniements, il conserva une grande partie de ses militants ouvriers, pour qui *L'Humanité* était un outil quotidien et qui en assuraient dans les usines, les bureaux, les quartiers populaires, la vente militante. Mais le PCF dévoya l'énergie, le dévouement de ces militants, sacrifiant la lutte de classe à la participation à des gouvernements antiouvriers, faisant chuter l'influence du PCF et brisant le moral de ses adhérents.

Alors que le capitalisme montre chaque jour davantage son visage hideux, une presse du mouvement ou-

vrier serait plus que jamais nécessaire. Mais elle ne peut vivre que grâce au soutien des travailleurs et des militants ouvriers. Cela ne peut se séparer d'une politique communiste révolutionnaire visant, non à intégrer, mais à renverser cette société d'exploitation.



Wikipedia.org

## Les serviteurs de la bourgeoisie demandent une nouvelle saignée chez les travailleurs

Secrétaire national et député du Parti socialiste entre 1988 et 2010, Didier Migaud a sans hésitation accepté d'être nommé à la tête de la Cour des Comptes en 2010 par Sarkozy. Avec le PS ou avec la droite, rien ne changeait pour ce grand commis de l'État qui continuait en fait de servir le même camp, celui de la grande bourgeoisie.

Dans le rapport qu'il a présenté devant la Cour des Comptes le 7 février, il a fait part de son inquiétude de voir le déficit de l'État repartir de plus belle.

Les quelques millions qu'a dû lâcher Macron aux automobilistes, aux Smicards et aux retraités l'ont fait sortir de ses gonds. Aussi préconise-t-il que de nouvelles économies soient engagées sans tarder. Pas sur les aides au patronat, pas en prenant sur les bénéfices colossaux des grandes entreprises capitalistes, mais en s'en prenant une fois de plus aux travailleurs.

Au menu, il suggère de fermer les urgences de nuit parce qu'elles correspondraient à une « faible activité » et seraient « financièrement insup-

portables », de supprimer l'AFPA (formation professionnelle des adultes) ainsi que le tarif préférentiel électrique des agents EDF, actifs et retraités, leurs primes et leurs logements de fonctions.

Chaque mois apporte son lot de lois scélérates, de coups de haches dans les droits et le niveau de vie des travailleurs. Nous sommes prévenus, les attaques vont redoubler de violence. Nous n'avons donc pas d'autre solution que de nous faire craindre de ces prédateurs et de nous préparer à la lutte générale !

## DANS LES ENTREPRISES

### ONF

#### La direction coupe... dans les effectifs

À l'ONF Réunion, la direction laisse partir ses agents forestiers après des dizaines d'années de service sur le terrain avec une médaille et de beaux discours, mais ne remplace pas les partants alors que l'entretien des massifs forestiers et des chemins de randonnées nécessiterait qu'on étoffe les effectifs au lieu de les laisser se déliter.

En 5 ans, d'après un syndicaliste

de l'organisme, 40 emplois ont été supprimés. La charge de travail qui ne diminue pas, elle, repose de ce fait sur un nombre de plus en plus réduit d'ouvriers qui s'épuisent à la tâche et ne pourront pas faire face en cas de cataclysme naturel. L'incapacité de l'ONF à réparer dans des délais normaux les dégâts causés lors du passage des derniers cyclones est révélateur du manque de moyens hu-

ains laissés à sa disposition. Des années plus tard, la situation s'est encore dégradée du fait du refus du ministère de l'Agriculture d'embaucher.

L'État préfère entretenir les parasites capitalistes plutôt qu'entretenir le patrimoine naturel commun à toute l'humanité. C'est un État failli dont les travailleurs feraient bien de se débarrasser !

### BOURBON BOIS

#### Les salariés toujours en sursis

Jeudi 7 février, le tribunal de Saint-Denis devait statuer sur la demande de nomination d'un administrateur provisoire pour Bourbon Bois, faite par les salariés et leur syndicat.

Le tribunal a tout compte fait décidé de laisser le patron aux commandes de l'entreprise alors que celui-ci s'est mis en tête de mettre la clé sous la porte et de licencier les 32 employés qui restent dans cette entreprise de construction de logements.

Les jours précédents, ces em-

ployés ont appris de la bouche de leur employeur Yvon Le Vilain, qu'une nouvelle patronne s'était manifestée pour reprendre l'entreprise mais avec la moitié de l'effectif seulement. Ainsi, 16 travailleurs se retrouveraient sur le carreau.

Depuis mars 2018, les salariés de Bourbon Bois sont aux prises avec leur patron et réclament que la gestion de l'entreprise lui soit retirée des mains. Au fil des mois, la direction a continué à tailler dans l'effectif qui est passé de 72 salariés à une

trentaine aujourd'hui, sous prétexte de difficultés financières. Mais Le Vilain et ses amis actionnaires ont continué à aspirer de l'argent de l'entreprise vers leurs comptes en banque.

Au mois mai dernier, la Région avait injecté de l'argent dans la société pour débloquer certains travaux et permettre ainsi la poursuite de l'activité pour quelques mois. Mais malgré cela, le résultat est là : les salariés sont sacrifiés et le patron s'en tire à bon compte.

suite page 11

Les travailleurs de Bourbon Bois comme ceux de SIB, filiale de Colgate-Palmolive qui a fermé parce que leurs actionnaires voulaient faire plus de profits, comme les ouvriers de Profilage Réunion (ArcelorMittal), auraient pu tous garder leur emploi s'ils avaient pu exercer un contrôle

sur les comptes de leur entreprise pour savoir où passe l'argent, combien de dividendes encaissent les actionnaires.

Ils auraient pu sans doute empêcher les magouilles des patrons prêts à tout pour faire main basse sur l'argent tiré de l'exploitation des tra-

vailleurs.

Si les travailleurs laissent faire, les capitalistes continueront leurs méfaits.

Pour y mettre fin il faudra exiger le contrôle des entreprises par les travailleurs eux-mêmes !

## GHER

### Les dirigeants du CHU et de l'ARS veulent faire payer leurs erreurs de gestion au personnel hospitalier

L'an dernier, Callenge, le directeur du CHU, soutenu par Virapoullé, président du comité de surveillance, annonçait la suppression de plusieurs dizaines d'emplois au personnel de l'hôpital public de Bellepierre déclenchant l'ire de celui-ci et sa mobilisation pendant plusieurs jours pour contrer ce mauvais coup. En ce début d'année, c'est au tour du personnel soignant du GHER d'être visé par l'obsession des directions du CHU et de l'ARS de réaliser des économies tous azimuts au prétexte de combler la dette de l'établissement occasionnée lors de sa construction et surtout

du fait de la contraction d'emprunts bancaires toxiques.

La directrice générale de l'ARS a ainsi déclaré lors de la présentation de ses vœux de nouvelle année au personnel, en présence de Callenge et de Jean-Claude Fruteau, président du conseil de surveillance pour l'hôpital de l'Est, l'arrêt de la subvention étatique de 5 millions d'euros à partir de 2019. Les cotisations sociales n'ayant même pas encore été versées par le GHER pour l'année 2018, c'est donc aux salariés que la direction du GHER a l'intention de s'en prendre cette année. Il faut ainsi comprendre

qu'elle entend réduire le nombre des emplois dans les services alors que ces derniers fonctionnent déjà en sous-effectifs. Au service des urgences, on comptait récemment huit arrêts maladie révélateurs d'un épuisement général des travailleurs de ce secteur. Et il n'est pas le seul concerné !

Souhaitons que les mesures cyniques des dirigeants du CHU et de l'ARS trouvent la réponse qu'ils méritent : un refus massif du personnel du GHER de payer les erreurs de gestion de ces incapables !

## DANS LE MONDE

### MEXIQUE

#### 50 000 grévistes arrachent des augmentations

Matamoros, une ville mexicaine située à la frontière avec les États-Unis, concentre plus de 120 usines et 70 000 travailleurs. À la mi-janvier, des grèves ont arraché de meilleurs salaires et une prime.

À peine entré en fonctions en décembre dernier, le président du Mexique, Andrés Manuel López Obrador, étiqueté à gauche, a annoncé des augmentations de salaires. À Matamoros, la grève a éclaté quand les ouvriers de plusieurs usines ont constaté que leur salaire n'augmentait pas comme annoncé et que des patrons refusaient de payer des primes versées l'année précédente. Ils ont arrêté le travail malgré les me-

naces de licenciement, les pressions y compris du syndicat unique, et sans l'autorisation du Conseil fédéral de conciliation, qui décide du caractère légal ou pas d'une grève.

Des cortèges d'ouvriers sont allés d'usine en usine pour étendre la grève, former des piquets devant les portes et réunir des assemblées de grévistes au centre-ville. Les ouvriers se sont servis des réseaux sociaux pour se coordonner se défiant du dirigeant syndical local. Ils exigeaient 20 % d'augmentation du salaire et une prime de 32 000 pesos (1 470 euros).

Les patrons ont ensuite fait pression, agité la menace de licenci-

ments et muselé la presse. Mais le 23 janvier, à sa conférence de presse matinale quotidienne, le président mexicain a dû répondre à une question sur ces grèves : « Il semble que les travailleurs aient débordé les dirigeants syndicalistes et que la situation soit devenue incontrôlable. » Et il a invité les ouvriers à chercher le compromis et la conciliation.

En même temps, ceux-ci avaient obtenu du syndicat qu'il lance un appel officiel à la grève pour le 25 janvier. Ce jour-là, plus de 50 000 grévistes ont été officiellement comptabilisés. Quelques jours plus tard, le patronat annonçait que 15 maquiladoras allaient fermer et quit-

suite page 12

ter le pays, ce que la presse relayait en déclarant que les grèves allaient mettre au chômage des milliers d'ouvriers. Mais, les travailleurs ne cédant pas, les patrons ont finalement

accordé 20 % d'augmentation des salaires et la prime de 32 000 pesos, dans une dizaine d'usines puis dans plus d'une quarantaine.

Les travailleurs grévistes se sont

sentis encouragés par les annonces du président, mais c'est en ne comptant que sur leur propre force qu'ils ont obtenu satisfaction.

## MAURICE

### Des milliers d'emplois menacés dans le textile

L'État mauricien a été présenté par le FMI comme un exemple à suivre pour le développement économique des pays pauvres. En une cinquantaine d'années, depuis son indépendance en 1968, la bourgeoisie mauricienne a transformé l'île vouée à la monoculture de la canne, en une zone franche attirant les capitaux en particulier dans le secteur du textile.

Des milliers de jeunes ouvriers et ouvrières s'y font exploiter pour des salaires de misère et des conditions de travail exténuantes pour le plus grand profit des capitalistes locaux et internationaux. François Woo, le patron d'une de ces plus importantes entreprises, la Compagnie Mauricienne du Textile, est l'un d'eux.

Il exploite des milliers d'hommes et de femmes dans ses ateliers de confection à Maurice (10 000), mais aussi à Madagascar (2500) et au Bangladesh (7500).

Depuis plusieurs années, il menace de fermer une partie de ses établissements à Maurice et de délocaliser ses productions « à bas coût » au Bangladesh et à Madagascar où les salaires sont 6 fois moins élevés qu'à Maurice.

Il a mis sa menace à exécution début février en annonçant le licenciement de 5000 ouvrières dans les trois années à venir et le transfert de ses productions dans les deux autres pays. Ce redéploiement de sa production se ferait au détriment des ouvrières bangladeshis qui travaillent

depuis des années à Maurice et constituent la moitié des effectifs des usines textiles de la CMT. Elles seraient donc renvoyées vers leur pays d'origine pour y exercer le même travail mais en étant payées 6 fois moins cher !

Cette opération permettra aux patron et aux actionnaires de la CMT d'augmenter leurs profits qui s'élevaient en 2018 à 25 millions d'euros.

La CMT vise aussi à s'implanter au Mozambique où elle compte sur la complicité du gouvernement de ce pays pour y développer la culture du coton qui lui fournira une matière première à très bon marché pour son industrie de confection.

Le patron de la CMT sait qu'il peut compter sur la complicité du gouvernement mauricien.

En 2005 suite à la mort d'un ouvrier chinois dans son usine de la Tour Koenig à Port Louis, des milliers d'ouvriers chinois s'étaient mis en grève considérant que la mort de leur camarade était due aux journées de travail sans fin (de 7 h à 23 h) qui leur étaient imposées par la direction de la CMT. La police avait été envoyée mener la répression faisant de nombreux blessés parmi les manifestants.

Exploitation forcenée des travailleurs et des richesses des pays sous-développés, rien ne change sous le règne du capitalisme au 21ème siècle.

Mais que ce soit à Maurice, au Bangladesh, à La Réunion, en France

ou aux États-Unis, c'est toujours la classe ouvrière qui fait les frais de la course aux profits au travers des fermetures d'entreprises, des réductions de salaires et de l'augmentation des cadences de travail. Partout elle a intérêt à mettre à bas ce système infernal !

#### ABONNEMENT

**12 mois : 20 € / 6 mois : 12 €**  
**Je souhaite m'abonner au journal *Lutte ouvrière - Île de La Réunion* pour une période de.....mois**

**NOM:**

.....

**Prénom :**

.....

**Adresse:**

.....

.....

**Ci-joint par chèque la somme de .....euros**

Pour nous contacter :

*Lutte ouvrière*

BP 184

97470 SAINT-

BENOÎT

e-mail :

contact@lutte-ouvriere-ile-de-la-reunion.org



Impression spéciale *Lutte ouvrière*  
Commission paritaire n° 1019C85576

Directeur de publication : Didier Lombard

Tirage : 100 exemplaires  
ISSN : 2552-7282

 Suivez le blog de  
Nathalie Arthaud :  
<http://www.nathalie-arthaud.info>